







Pour une formation de qualité des enseignantees et des CPE, de la maternelle à l'université

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'INSTITUT

LE CONSEIL D'INSTITUT **KEZAKO?**

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, des personnels de l'INSPÉ et des usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat. Les représentants des usagers ont 4 sièges sur 28.

Il adopte le budget de l'INSPÉ, et propose les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élus FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignants et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiants, des stagiaires et des formateurs et personnels des INSPÉ.

Pour exiger l'amélioration de vos conditions d'étude et de formation: Votez FSU!

La réforme de la formation des enseignants ne répond toujours pas à l'ambition d'une formation de qualité :

- X Le temps de service et la charge de travail sont excessifs pour les stagiaires et incompatibles avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- X La faiblesse des moyens alloués se traduit par des formations tronquées, un nombre insuffisant de visites-conseils, des conditions de travail dégradées.
- X Les modalités d'évaluation et de titularisation peuvent être lourdes ou infantilisantes.
- X Une formation à distance pour les étudiants, les moyens ne permettant pas d'alléger les groupes dans le contexte de la covid et de maintenir une formation sur site

Du lundi 15 février 2021 au mercredi 17 février 2021

Élisez vos représentants au conseil de l'INSPÉ

Nos candidat·e·s:

1 Christelle MÉTÉNIER EFS 1^{er} degré 2 Yann MARCHAL EFS 2nd degré 3 Madeline KECK EFS 2nd degré

La FSU?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur et syndique usagers et formateurs de l'INSPÉ.

Quel avenir pour le recrutement et la formation des enseignant es?

La réforme Blanquer : Enseigner ou en saigner ?

(1)

Quelle politique de recrutement ?

- Le nombre de postes aux concours est insuffisant et ne répond pas aux besoins de l'école publique.
- Alors que le métier manque d'attractivité (diminution du nombre d'inscrit·es au concours), le gouvernement continue à dégrader les conditions de travail et à geler les salaires

Quelle formation en MEEF?

- Les étudiants de M2 devront mener de front préparation au concours, validation du master et stage en responsabilité devant des élèves
- Certains étudiants de M2 se verront proposer (qui ? selon quels critères ? L'opacité règne à ce sujet pour l'instant) des contrats à tiers-temps en responsabilité (contre rémunération) en fonction des besoins de remplacements
- Une formation différente pour les étudiant·es selon qu'ils·elles soient contractuels en responsabilités ou non
- Menace de réduction des admissions en MEEF

Quels objectifs et quels contenus pour les concours ?

- Avec le concours en M2, le gouvernement repousse d'un an l'accès pour les lauréats des concours au statut de fonctionnaire et à un salaire complet
- Les épreuves aux concours sont affaiblies dans leurs dimensions disciplinaire et didactique. L'oral d'admissibilité donne une grande place à un épreuve type entretien d'embauche plutôt que d'évaluer la réflexion critique des candidat·es sur le métier d'enseignant·e

Quelle entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires ?

- Les lauréat·es des concours seront affecté·es à temps plein devant élèves dès la première année. La formation est réduite à portion congrue (10 à 20 jours)

Le projet de la FSU : Enseigner ? Un métier qui s'apprend !



Quelle politique de recrutement ?

- Un plan pluriannuel de recrutement afin de faire face aux défis du service public d'éducation
- Une revalorisation digne de ce nom et une amélioration des conditions de travail (diminution des effectifs et de la charge de travail) afin de rendre le métier attractif.

Quelle formation en MEEF?

- Une politique de prérecrutements dès la licence permettant aux étudiant·es de bénéficier d'un statut d'élève professeur (rémunéré sans contrepartie de travail et de se concentrer sur leurs études).
- Une formation en master comprenant des enseignements disciplinaires, didactiques, des stages d'observation et de pratique accompagnée pour tous les étudiant·es.

Quels objectifs et quels contenus pour les concours ?

- Les épreuves aux concours doivent évaluer des connaissances académiques, didactiques et la capacité des candidat·es à mener une réflexion pédagogique.

Quelle entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires ?

- L'entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires doit être progressive avec un service alternant un stage en responsabilité à tiers temps et une formation dispensée par les INSPÉ.